

Réfugiés sans toit et solidarité: l'exemple de la Loire

- 16 janv. 2018
- Par [YVES FAUCOUP](#)
- Blog : [Social en question](#)

Dans la Loire, 500 demandeurs d'asile ou d'un titre de séjour, parce que déboutés du droit d'asile, sont hébergés dans des logements dont les loyers sont payés par un réseau de 2000 citoyens solidaires. Entretien avec un membre actif de ce soutien à Firminy, Jean-François Peyrard. Les citoyens engagés se lèvent en France pour dire non à une politique migratoire contraire aux droits de l'homme.



□ Création de Barthélémy Togo, Cité de l'immigration, La Porte Dorée, Paris 2013 [Photo YF]

Emmanuel Macron effectue aujourd'hui un déplacement à Calais, comme pour bien caricaturer la question des réfugiés (Calais n'étant qu'un aspect du problème). Le ministre de l'Intérieur réitère dans *Le Parisien* du 14 janvier le soutien à sa circulaire, confirmant que, pour les déboutés accueillis dans des centres d'hébergement, il a bien l'intention de "les orienter vers le guichet de manière à pouvoir suivre la procédure normale". Il ajoute : "l'accueil inconditionnel oui, mais pas indifférencié". En réalité, tout le monde sait que le "guichet" c'est la porte, le renvoi hors du territoire. Gérard Collomb, qui n'apprécie pas trop d'être traité de "facho de service", ose lâcher : "on peut être généreux, mais il ne suffit pas de l'être en théorie, il faut l'être dans les faits".

Sa générosité à lui, outre le fait de prendre des mesures qui font que la cote de popularité de Macron grimpe de 10 points chez les électeurs du Front national, consiste à mener la vie dure à des hommes, des femmes et des enfants

qui, au prix d'énormes risques, ont fui leur pays où ils étaient en danger : en organisant des conditions de réception en Préfecture inacceptables, en rejetant des demandeurs d'asile qui ont pourtant servi la France (comme des interprètes afghans), en renvoyant bêtement les "dublinés" dans le pays d'entrée en Europe, en laissant la police ou des milices détruire les tentes, les duvets et les couvertures de ceux qui dorment dehors, en menaçant les Français qui se montrent solidaires des réprouvés.



Marche partie le 7 janvier du "camp des expulsés" à Angers, sous la pluie, pour rejoindre Paris le 21 janvier, avec l'espoir d'y rencontrer les autres marcheurs de l'Hexagone

Depuis bien longtemps, souvent discrètement, des citoyens, pas très nombreux, agissent au jour le jour pour venir en aide à des êtres humains confrontés à des conditions d'accueil ignobles. Ce sont eux qui sont "généreux dans les faits". En fournissant de la nourriture, des vêtements, en hébergeant,

en assurant des cours d'alphabétisation et de soutien scolaire, en suivant les dossiers administratifs, en allant jusqu'à squatter des bâtiments (Nantes, Caen, Lyon, Villeurbanne, Toulouse, Lille, Marseille,

Clermont, Bordeaux, Grenoble). Des cercles du silence ont lieu partout en France. *L'Obs* (11 janvier) a donné la parole à des personnalités, comme l'écrivain Le Clézio qualifiant de "dégueulasse" ce comportement de l'État, Laurent Berger de la CFDT dénonçant le tri entre "les bons et les mauvais migrants", l'historien Patrick Boucheron disant à raison que l'histoire se souviendra de cette politique qui "refuse de porter secours à ceux qui souffrent tout en s'en prenant à ceux qui leur viennent en aide". Le Président de la Croix-Rouge Française, lui-même, monte au créneau ainsi que des évêques (suivant en cela les déclarations sans ambiguïté du chef de l'Église catholique). Enfin, Louis Gallois, qui préside la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), une importante association active sur le terrain, dénonce sans ambages le contrôle des migrants dans les centres d'hébergement, qui doivent être pour eux des "havres de paix", après tout ce qu'ils ont vécu. Un Louis Gallois qui pourtant avait fait bon ménage avec Emmanuel Macron, quand ils concoctaient le CICE au profit des possédants, alourdissant la dépense publique, sans effet sur l'emploi. Par ailleurs, Patrick Weil, historien, avait dit le 27 décembre, sur Europe 1, à propos de la circulaire Collomb, qu'"aucun gouvernement depuis la Seconde Guerre mondiale n'avait osé aller jusque là". Le 8 décembre, la bâtonnière de Lyon avait prononcé un discours particulièrement sévère sur les conditions faites aux mineurs isolés étrangers.

A cette contestation de sa politique migratoire, le Président de la République répond de l'étranger (Rome) pour dire qu'il y a chez ses opposants "une confusion intellectuelle", que lui fait preuve "de lucidité et d'humanité" (le fameux "en même temps") et qu'il faut "se garder des faux bons sentiments" (et sans doute cultiver les vrais mauvais).

Face à ce "déni d'humanité" (Le Clézio), cette solidarité citoyenne ira peut-être croissant : car si 60 % des Français, nous dit-on, sont pour un durcissement de la politique migratoire, ils ne sont pas forcément majoritaires pour dire qu'on doit laisser mourir de faim et de froid des êtres humains qui sont là, dans la rue. Je suis allé voir dans la Loire, plus précisément dans cette ville ouvrière qu'est Firminy, près de Saint-Étienne, ce qu'il en est de l'accueil des migrants.



"Pour que personne ne dorme à la rue"

Manifestation à Saint-Etienne le 18 décembre : 300 personnes réclamant des ponts, pas des murs pour les migrants [Ph. compte Facebook d'Agir Ensemble]
 Dans les années 2000, le bassin stéphanois était régulièrement secoué par des questions liées aux Roms : des squats se formaient et des municipalités réglait le problème à coup d'expulsions. C'est alors que des associations sont apparues pour prendre la défense de cette population. Le Réseau Éducation Sans Frontière (RESF) s'est constitué avec des enseignants qui

constataient les situations familiales dramatiques des enfants accueillis dans leurs classes, qu'ils soient Roms ou migrants. Ainsi, le collectif citoyen d'associations "Pour que personne ne dorme à la rue" s'est créée à Saint-Étienne en 2009. La question était moins prégnante pour les SDF, car il existait un asile de nuit pour les accueillir et des maraudes étaient organisées.

En avril 2010, la Préfecture expulse à Saint-Étienne des familles Roms d'un immeuble, soit une cinquantaine de personnes (dont 20 enfants). Les associations se mobilisent et manifestent devant la Préfecture. Un immeuble vide (ancien logement d'enseignants, local municipal) est alors occupé. Un prêtre, Gérard Riffard, curé de Montreynaud, accueille par ailleurs 11 personnes d'origine africaine. Renouvelant ce geste généreux, il sera poursuivi plus tard devant les tribunaux pour avoir enfreint un arrêté municipal qui invoquait des raisons de sécurité pour lui interdire d'héberger des sans-abris dans une salle paroissiale. Se cachait derrière cet argument une accusation de **délit de solidarité** alors même que celui-ci a été abrogé le 30 décembre 2012. La police le soupçonnait sans vergogne d'organiser des filières ! Lui qui accuse justement les pouvoirs publics de ne pas assumer ses responsabilités quant à la protection de ces personnes sans abri. L'association Anticyclone (membre du Collectif "Pour que personne ne dorme à la rue") s'est fortement mobilisée dans le soutien au Père Riffard.

Le Préfet est interpellé sur le coût des hébergements en hôtel (12 millions d'euros annuels sur le département). Cette solution est retenue par l'État afin de bien signifier que ces personnes n'ont pas vocation à rester dans le pays. 500 personnes ont pu être ainsi envoyées à l'hôtel, partout sur le département, que ce soit donc à Saint-Etienne, Andrézieux, Grand-Croix dans la vallée du Gier, ou encore Roanne. Il va de soi que des hôteliers ont fait de la gratte. Désormais, les places en CADA ayant

augmenté et des places d'hébergement d'urgence ayant été créées, le nombre d'accueil en hôtel a diminué.

A Firminy, des citoyens fondent un "Comité de parrainage des familles demandeurs d'asile du canton de Firminy". En ce temps-là, les déboutés du droit d'asile sont hébergés en hôtel. Jusqu'à ce que la préfète de la Loire, Fabienne Buccio, décide en 2013 de ne plus prendre en charge les hébergements des déboutés. Sa fermeté sera récompensée par Manuel Valls qui la nomme en février 2015... à Calais. Elle sera chargée des basses besognes, avec l'évacuation de la "Jungle".

Sans droits ni toits

C'est alors que se créent d'autres associations sur le département : "Abri-Toit" à Montbrison, "Un toit c'est tout" à Saint-Rambert, "Un toit pas sans toi" sur les communes de l'Est stéphanois et encore "Un toit un droit" à Saint-Etienne. En lien avec des enseignants et parents d'élèves du collège Jean-Dasté, une association "No patiran" a vu le jour. A l'initiative de paroisses catholiques du Roannais, l'association Les Toits de Notre-Dame assure un hébergement de courte durée pour des familles ou des personnes isolées sans abri. D'autres associations sont en cours de création.



Jean-François Peyrard interviewé par TL7 durant la manifestation du 18 décembre [capture d'écran TL7]

Jean-François Peyrard pose la question : "Est-ce que les gens sans papiers sont sans droits ?" A Firminy, une famille est là depuis 9 ans, une autre depuis 8 ans. Et c'est vrai pour un fort pourcentage des cent familles : elles relèvent donc de la clause de la circulaire Valls qui, visant une homogénéité sur l'ensemble du territoire, considérait qu'au bout de 5 ans de présence, 3 ans de scolarité pour les

enfants, les Préfets pouvaient accorder un titre de séjour. Il importe de noter que si ces familles sont soutenues c'est qu'elles sont intégrées : de ce fait, les enfants étant scolarisés, comment admettre que la famille dorme à la rue ? Par contre, dans de rares cas, si le comportement des adultes posent problème (délinquance), il va de soi que la mobilisation des bénévoles n'aura pas lieu.

"Un droit nodal"

Gérard Riffard avait été relaxé en première instance, mais, le parquet s'acharne et fait appel. Lors de l'audience de la Cour d'appel en décembre 2014, la défense fait citer comme témoin Paul Bouchet, avocat célèbre, ancien conseiller d'État et ancien président d'ATD Quart Monde, qui vient dire à la barre que "le droit à l'hébergement est un droit fondamental", "un droit nodal", au nœud des droits humains, ajoutant que "la rue peut tuer". Et de réclamer que Gérard Riffard soit présenté comme un exemple, non comme un coupable. Finalement, la Cour d'appel se déclare incompétente. Mais le procureur est revenu à la charge, alors même qu'une soixantaine de personnes étaient hébergées dans la salle de l'église Sainte-Claire, menaçant de procéder à une expulsion et cherchant à obtenir l'appui du nouvel évêque. Des personnes ont été relogées, dans des CADA par le biais d'une demande d'asile en cours, et d'autres à l'asile de nuit.

**Pour que
personne
ne dorme
à la rue**



Jean-François Peyrard, qui me reçoit au siège du Comité de parrainage, dans les locaux de la Maison des associations à Firminy, qui milite depuis des années, et plus encore depuis qu'il est en retraite, constate qu'il y a une réelle mobilisation des citoyens. En 2016, lorsqu'il a fallu demander un rendez-vous au Préfet à propos de la file d'attente des demandeurs d'asile, 50 associations et organisations du département ont soutenu la lettre. Le

rassemblement qui a réuni 200 personnes le 18 décembre 2017 à Saint-Etienne, pour marquer la Journée Internationale des migrants initiée par l'ONU, était appelé par 53 associations ainsi que des partis politiques, des syndicats. Emmanuel Macron peut bien tenir un discours ferme sur les expulsions, il n'empêche que ce n'est pas si simple. Quand une famille est là depuis longtemps, que sa demande de régularisation dure depuis des années (sans que les adultes ne soient autorisés à travailler), s'il n'y a

aucun problème de justice, la Préfecture peut difficilement expulser. D'ailleurs, des employés de Préfecture se sont excusés face à des dossiers qui avaient trop longtemps traîné.

Dans la Loire, 2000 citoyens sont plus ou moins engagés dans le soutien, et la moitié d'entre eux prennent en charge concrètement une famille. La plupart sont militants dans d'autres mouvements, citoyens actifs, engagés. Ainsi, dans une ville comme Firminy, où le FN a fait pourtant des scores allant jusqu'à 40 % (mais la municipalité est tenue par la gauche), les défenseurs des migrants ne rencontrent pas, parmi la population, d'opposition à leurs actions. Jean-François Peyrard pense que la solidarité est partagée par davantage de Français qu'on ne le dit. Des slogans déroulés place Jean-Jaurès à Saint-Etienne, tel que : "*Pour les migrants, des ponts pas des murs*", fonctionnent. Sans être un citoyen engagé, on peut avoir de la compassion pour des familles qui ont vécu l'enfer, qui attendent depuis longtemps un statut et dont les enfants s'accrochent, parfois même sont brillants.

A la différence de ce qui se passe à Toulouse, il n'y a pas, ici, de réquisition de bâtiments. Dans le passé, un bâtiment a été squatté à Terrenoire. A Lyon, depuis deux ans un collectif, "Jamais sans toit", constitué de professeurs des écoles et de parents d'élèves, a réquisitionné un gymnase pour loger des gens qui étaient à la rue. Dans la Loire, le choix a été fait de trouver des appartements à louer, grâce à la solidarité financière de tout un réseau. Ainsi, une centaine de familles sont hébergées par les associations, dont 9 à Firminy. Dans cette ville, le comité de parrainage collecte 50 000 € par an pour prendre en charge les loyers (ce qui représente sur tout le département plus d'un demi-million d'euros dus à la générosité du public, face aux défaillances des pouvoirs publics). A noter que la plupart des associations sont reconnues d'intérêt général et donc les donateurs peuvent bénéficier d'une exonération fiscale partielle. Mais les militants sont débordés : des familles quittent le CADA et il faut en catastrophe trouver un hébergement. Récemment, une famille est repartie dans son pays (Macédoine) parce qu'elle ne pouvait être aidée. Une autre, des Albanais avec quatre filles, ne peut rentrer dans son pays, le père est sous traitement médical lourd. Parfois, la situation au pays ne permet pas le retour

(vendetta, règlements de comptes, découlant du *kanoun*, ce code "d'honneur" ou plutôt de déshonneur).

Manifestation à Saint-Etienne des défenseurs des migrants [Ph. compte Facebook d'Agir-Ensemble42]

Il est vraisemblable que les conditions déplorables faites aux réfugiés arrivant dans notre pays soient destinées à les écœurer afin de les inciter à repartir (280 Afghans de Calais ont regagné l'an dernier leur pays, comme l'indique Maryline Baumard dans un article du *Monde* de ce 16 janvier) et de



dissuader d'autres de venir en France. Ici, les représentants de l'État reprochent aux associations d'être la cause du maintien de ces personnes (en attente de statut ou déboutés) sur le territoire, mais reconnaissent (comme ils l'ont fait lors de la présentation du Plan hivernal), que "*le monde associatif loge 500 personnes*". Jean-François Peyrard commente : "*on fait partie du dispositif. Ils nous ont dit : si vous n'étiez pas là, il y aurait 500 personnes qui dormiraient dans la rue*".

Effectivement, les associations, ici comme ailleurs, assument une fonction qui est du ressort de l'État. Peuvent-elles aller au-delà de 100 familles (500 personnes) ? Les États généraux des Migrations, organisés par les associations, auront pour objectif de présenter en France des propositions alternatives au projet de loi sur l'immigration bientôt en discussion.

Le nombre des mineurs isolés étrangers (MIE), devenus dans les textes "mineurs non accompagnés" (MNA), a explosé à Saint-Etienne, comme ailleurs : normalement pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE, Conseil Départemental) comme les autres mineurs du département, ils sont parfois regroupés dans des centres comme c'est le cas à Firminy où un hôtel aménagé en accueille 28. Le collectif de parrainage envisage prochainement d'organiser une permanence hebdomadaire à destination des jeunes migrants, dans une salle prêtée par la mairie, lieu convivial de rencontres et de parole. Toujours dans cet esprit selon lequel rien ne nous est étranger : si des êtres humains sont isolés, abandonnés, vivent dans des conditions difficiles, que l'on croit au ciel ou qu'on n'y croit pas, la fraternité s'exprime. Toujours dans l'espoir que la solidarité accompagnera au plus vite ces actes généreux afin que les pouvoirs publics respectent les droits et assument leurs responsabilités constitutionnelles.

. Lors de la dispersion de la "Jungle" de Calais, des migrants ont été accueillis à Valfleury (près de Saint-Chamond), dans le cadre d'un CAO (centre d'accueil et d'orientation) pour adultes. Les habitants

rechignaient mais finalement tout s'est bien passé. Une association locale de soutien s'est même constituée. Le centre est resté ouvert pendant 4 mois. Un autre CAO, pour mineurs, a fonctionné à Saint-Denis de Cabane.

. En venant à Firminy, j'ai eu une pensée pour ce temps lointain où, au cours de mes études d'assistant social, tous les jeudis, et ce durant toute une année scolaire, j'ai co-animé un atelier avec les enfants du Centre social. Nous étions en lien étroit avec la Maison de la Culture (construite par Le Corbusier, comme l'église Saint-Pierre et une unité d'habitation) et avons alors l'occasion de rencontrer le maire, Eugène Claudius-Petit, ancien résistant, ancien ministre du travail puis de la reconstruction, initiateur du projet urbanistique de Firminy-Vert.



Firminy centre-ville. Vue du haut de l'immeuble du Corbusier. Eglise Saint-Pierre, Le Corbusier [Photos YF]

. Le 10 janvier, le Collectif « Pour que personne ne dorme à la rue », réunissant 40 représentants des Associations de la Loire, a validé un calendrier jusqu'en avril dans le cadre des **Etats généraux des migrations**, avec des objectifs de propositions qui seront transmises au niveau national et qui tiennent compte à la fois des paroles des migrants et des 2000 bénévoles qui s'engagent pour un accueil plus digne.

* Sur ce blog, voir :

- . [Hébergement d'urgence et solutions pérennes](#)
- . [SolMiRé : solidarité avec les migrants sans abri de Besançon](#)

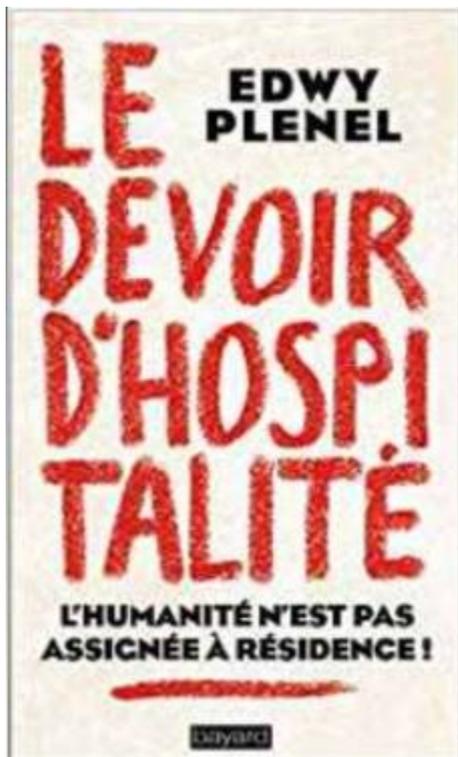
Dans cet article, j'indique qu'à Besançon, une famille albanaise a été expulsée : un père et ses quatre enfants, tandis que la mère, malade, était hospitalisée. En réponse à ceux qui prétendent qu'il n'y a pas d'expulsions.

- . [Préfecture de Haute-Garonne : maltraitance envers les étrangers](#)
- * Sur Le Monde du 16 janvier, [A Croisilles, l'attente angoissée des migrants de Calais](#), par Maryline Baumard.

* Le bâtonnière de Lyon, Laurence Junod-Fanget, à propos des mineurs isolés étrangers, le 8 décembre : ["Où est passée notre humanité ?"](#)



* Tableau paru dans le dossier qu'a publié L'Obs le 11 janvier. Emmanuel Macron dit qu'il faut bien accueillir ceux qui obtiennent le statut de réfugiés, et virer les autres. Sauf qu'on est en droit d'interpeller le gouvernement pas seulement sur le fait qu'il accueille mal ceux qui sont en attente de statut, mais qu'il n'accorde pas suffisamment son hospitalité (et le statut de réfugiés) à des "demandeurs de refuge" qui devraient y avoir droit.



* Edwy Plenel, qui a publié en novembre chez Bayard *Le devoir d'hospitalité*, était invité sur *C l'hebdo* le 13 janvier où il a dénoncé la politique du gouvernement en matière d'immigration. Il parle des "demandeurs de refuge". Échange plus que tendu entre Edwy Plenel et Jean-Michel Apathie, le premier qualifiant de "misérable et honteux" le comportement du second, ce que trop peu d'interlocuteurs n'ont le courage de dire à ce chroniqueur suffisant. [Ici](#)

* Sur Mediapart, en **accès libre**, demain mercredi 17 janvier, de 18h30 à 19h, émission animée par François Bonnet, avec François Sureau, avocat, spécialiste des libertés publiques et du droit d'asile : [Asile, immigration, le projet répressif du pouvoir](#)

Statue de la
refaite par
Tammam
un artiste
avec les
sa propre
Billet n° 369



liberté

Azzam,
syrien,
débris de
maison.

Contact : yves.faucoup.mediapart@sfr.fr